

Partie III

Le XIXe SIÈCLE

(environ 50% du temps consacré à l'histoire)

Thème 2

L'évolution politique de la France (1815-1914)

Ce que dit le programme :

*Ils consolident leur pratique de **sources historiques diverses** : identification, prise en compte du contexte, confrontation entre sources différentes. Ils sont amenés à **développer davantage l'exposition de leurs connaissances** : les textes produits à l'écrit et les prises de parole doivent mettre en évidence les continuités, les ruptures et les interactions...*

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Rechercher un fil conducteur pour « humaniser » l'aspect chronologique, donner du sens et situer

Thème 2 - L'ÉVOLUTION POLITIQUE DE LA FRANCE, 1815-1914

CONNAISSANCES

La succession rapide de **régimes politiques** jusqu'en 1870 est engendrée par des ruptures : révolutions, coup d'État, guerre.

La victoire des républicains vers 1880 enracine solidement la **III^e République** qui résiste à de graves crises.

DÉMARCHES

Les **régimes politiques** sont simplement caractérisés : **le sens** des révolutions de 1830 et de 1848 (établissement du suffrage universel et abolition de l'esclavage) et de **la Commune** est précisé.

L'accent est mis sur l'adhésion à la République, son œuvre législative, le rôle central du Parlement : **l'exemple de l'action d'un homme politique** peut servir de fil conducteur. On étudie l'**Affaire Dreyfus** et la **séparation des Églises et de l'État** en montrant leurs enjeux.

CAPACITÉS

Situer dans le temps

- Les régimes politiques successifs de la France de 1815 à 1914
- L'abolition de l'esclavage et suffrage universel masculin en 1848

Raconter des moments significatifs de la III^e République (Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire : 1882; Affaire Dreyfus : 1894-1906 ; loi de séparation des Églises et de l'État : 1905) et **expliquer** leur importance historique

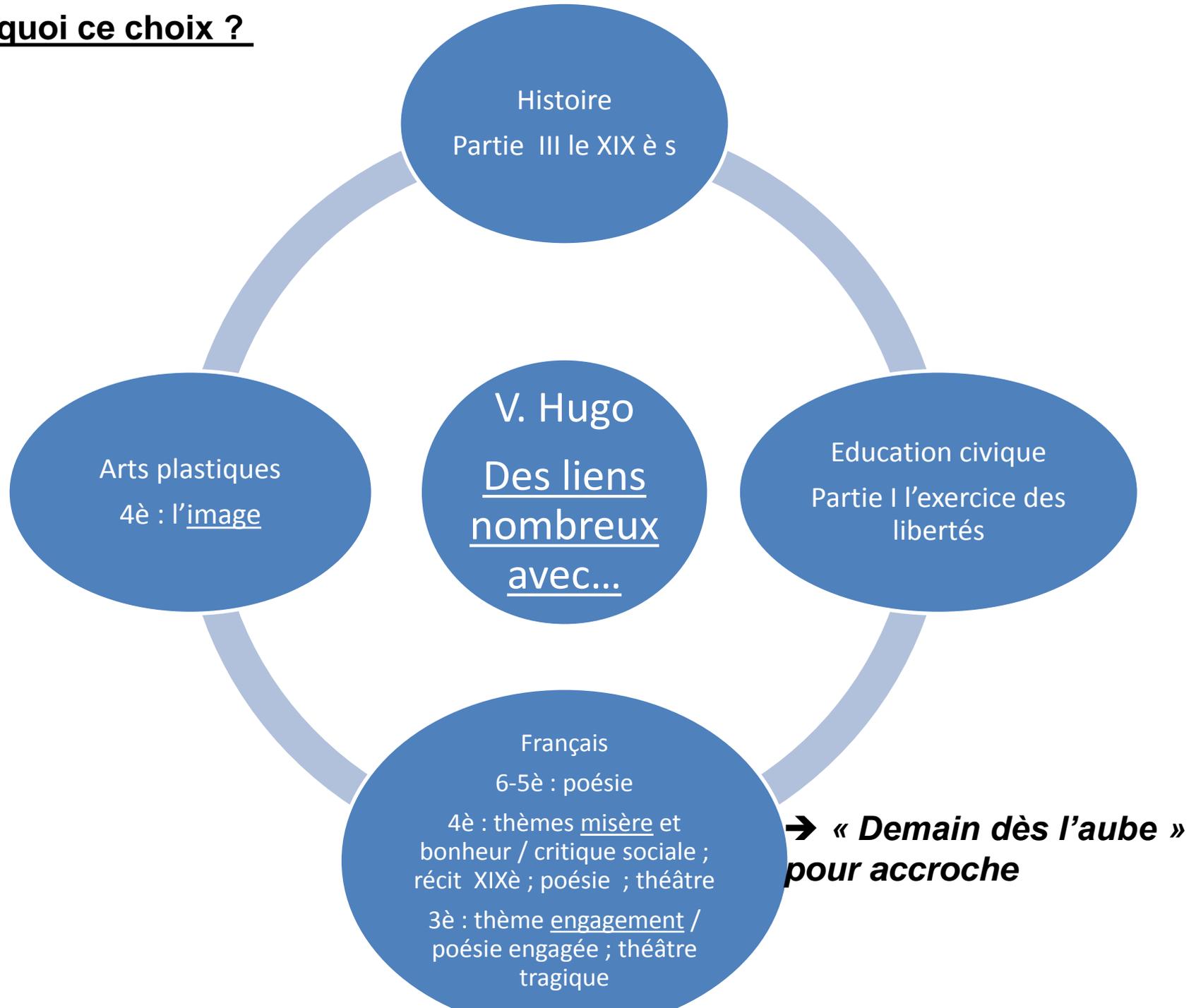
Le réinvestir pour..

Travailler sur un sujet (ex : les temps forts de la III^e République (vers 1880-1914))

Un **choix** de fil
directeur :
Victor Hugo

Des portraits sur : [Wikipedia](#)

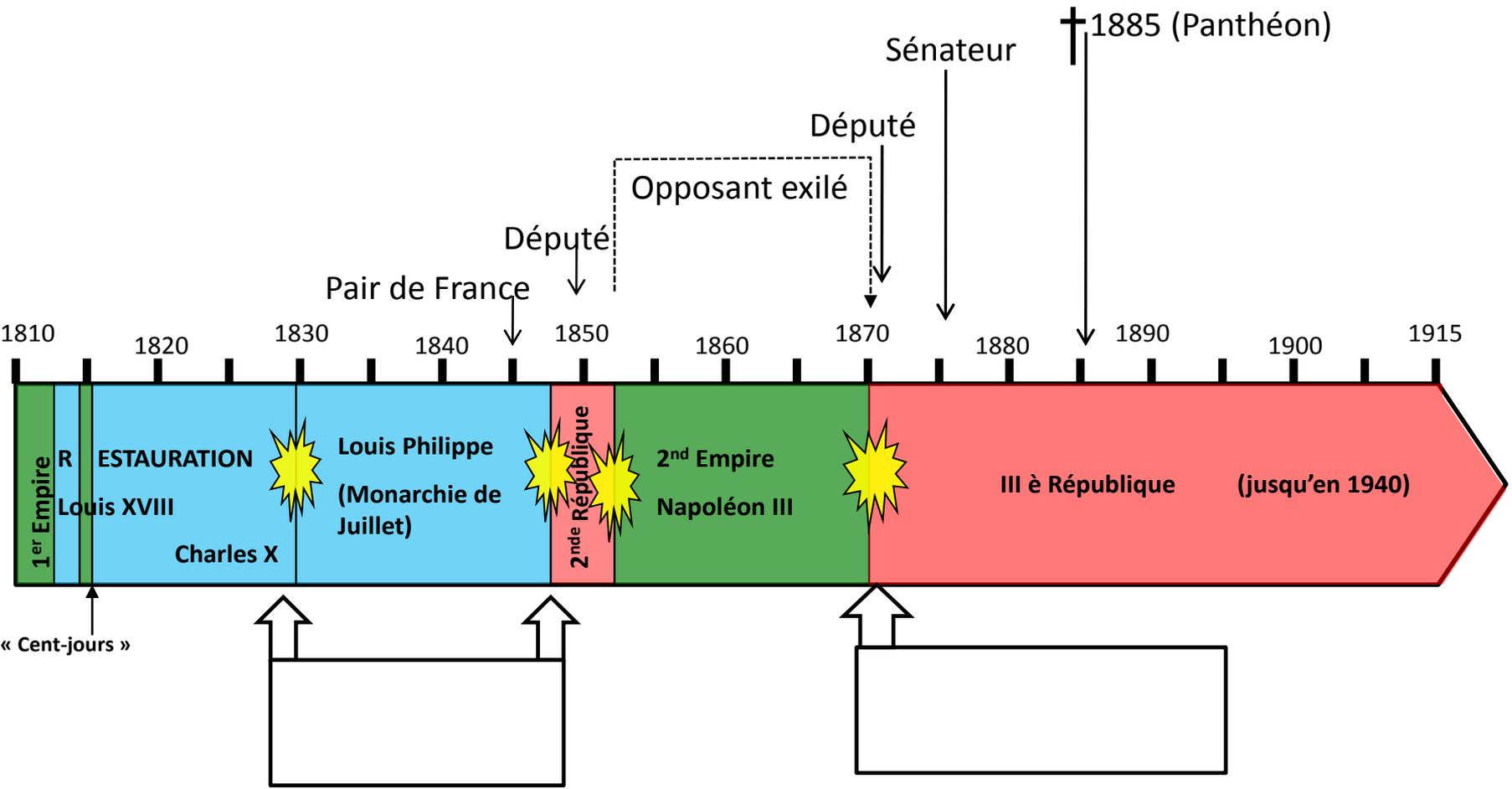
Pourquoi ce choix ?



Comment utiliser ce fil directeur ?

- Sa longévité permet de balayer l'ensemble des régimes politiques et de donner du sens aux événements et aux ruptures ainsi qu'à l'enracinement de la république.
- De nombreuses thématiques peuvent lui être liées en Histoire des Arts (quelques exemples : l'enfance, la ville, l'esclavage...par les dessins, la presse, la caricature ou ses écrits).
- La proposition de séquence qui suit dissocie Hugo de son œuvre littéraire de manière à :
 - laisser place à un travail collaboratif avec un ou des collègues d'Arts Plastiques et/ou de Lettres,
 - privilégier des supports différents de ceux que les élèves lui connaissent (dessins, discours politiques ou citations, photos),
 - laisser place à l'homme dans sa conscience politique (écrits à la 1^{ère} personne du singulier) et à l'évolution de celle-ci.

En amont : rechercher une biographie de Victor Hugo dans le dictionnaire ; la lire, relever les étapes de sa carrière politique directement sur la frise chronologique sur les pointillés réservés à cela.



Empire



Monarchie constitutionnelle/parlementaire



République



Troubles (révolutions; guerre)

On peut aussi associer la frise à des portraits de Hugo à différents âges

(voir sur Wikipedia)

1ers constats :

- un homme qui traverse tout le siècle et tous les régimes politiques (rappels) ;
- une vie marquée par des ruptures (exil) comme le siècle
- une évolution des opinions politiques (monarchie=> république) .

→ **Une double problématique :**

En quoi les valeurs /principes de Victor Hugo se retrouvent ils dans l'adhésion des français à la République ?

Une fois en place, la République les conserve-t-elle ?

Découpage de la séquence en quatre temps (sur 4-5 h) :

➤ **LPC**

- ❑ C5 avoir des connaissances et des repères relevant du temps ; relevant de la culture civique
- ❑ C5 situer dans le temps
- ❑ C5 lire et pratiquer différents langages (textes, images, schéma)
- ❑ C6 connaître des principes et des fondements de la vie civique (principaux droits de l'Homme, valeurs et symboles de la république)

➤ **LPC**

- ❑ C1 écrire (un texte ponctué selon des consignes)
- ❑ C5 pratiquer différentes formes d'expression à visée littéraire
- ❑ C7 être autonome (organiser son travail, sélectionner l'information utile)

En lien avec les capacités du programme :

Situer dans le temps les régimes politiques successifs de la France de 1815 à 1914

Situer dans le temps l'abolition de l'esclavage et le suffrage universel masculin en 1848

Raconter des moments significatifs de la III^e République (Jules Ferry et l'école laïque, gratuite et obligatoire (1882) , affaire Dreyfus (1894-1906), loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)) **et expliquer** leur importance historique.

➔ Rédiger un passage

1. Quels sont les principes / valeurs de Hugo ? En quoi cela le rapproche-t-il des Républicains ?

**C'est entre 1848 et 1850 (2nde rép) que Victor Hugo s'affirme républicain:
-- quelles idées l'ont conduit à cela ? => doc 1 Profession de foi (1848) associé à des illustrations et des citations
-- une contextualisation sur l'éloignement de la monarchie => textes**

Doc 1 D'après Victor Hugo, profession de foi en vue des élections à l'assemblée constituante de la 2nde République (affiche de 1848).

Mes concitoyens,
Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de la Seine . Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée . La République sera la communion de tous les Français dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans violences, une égalité , une fraternité d'hommes libres, donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale ; multipliera les chemins de fer, décuplera la valeur du sol ; assurera la propriété , respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations ; grandira la France.

Cette république s'appelle la civilisation. Je suis prêt à dévouer ma vie pour l'établir.

Doc 2 : Les révolutions de 1830 et 1848 selon deux républicains

• La révolution de 1830 d'après Louis Blanc (*Histoire de ma vie, in manuel Belin 4^e éd 2002 p 155*)

Le 27 juillet : Le matin, la police, conformément aux ordres reçus, met hors d'usage les presses du journal « le Temps ». La nouvelle gagne tous les quartiers de la capitale. Les premières barricades se dressent.

Le 28 juillet : La population s'arme et les combats commencent. Charles X refuse de retirer les ordonnances* (*Les ordonnances de Charles X du 25 juillet 1830 : dissolution de la chambre des députés, limitation du suffrage censitaire, suppression de la liberté de la presse*)

Le 29 juillet : toute la ville est couverte de barricades. Une partie de l'armée passe du côté des insurgés. Mais déjà, le palais des rois était au pouvoir du peuple. Le Louvre était pris.

•La révolution de février 1848 d'après Lamartine (*Histoire de la révolution de 1848, ed 3, T 1, sur gallica.bnf.fr*)

Louis Philippe avait rétréci la démocratie à 300 000 électeurs et laissé **en dehors de l'action politique le reste de la nation**. On avait, fin 1847, décidé de réunions politiques sous la forme de **banquets**. Un banquet devait avoir lieu à Paris : le ministère annonce qu'il dissipera la manifestation **par la force**. La journée du 23 voit s'élever quelques barricades. Le 23, **vers 10 heures du soir, un petit groupe de républicains rejoint par des ouvriers et des hommes du peuple, s'enfonça dans la rue de Choiseul. Un bataillon barrait le boulevard. Les soldats tirent. On ramasse les cadavres, on les groupe sur un tombereau, les bras pendants ; on les promène à la lueur des torches dans les rues. Au spectacle de ces victimes, les quartiers se lèvent, courent aux cloches, dépaient les rues, multiplient les barricades. Au matin du 24, la garde nationale rejoint l'insurrection, la place du palais royal est prise par le peuple. L'heure emportait le trône avec ses conseils, il n'y avait plus qu'un mot qui correspondit à l'urgence de la situation : l'abdication !**

VICTOR HUGO

A SES CONCITOYENS.

MES CONCITOYENS,

Doc 1

- Présenter le document
- le situer par rapport aux régimes politiques de la période
- y repérer les principes/idées auxquels Hugo tient.



Mes concitoyens,

Je réponds à l'appel des soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de la Seine . Je me présente à votre libre choix.

Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée . La République sera la communion de tous les Français dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans violences, une égalité , une fraternité d'hommes libres, donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale ; multipliera les chemins de fer, décuplera la valeur du sol ; assurera la propriété , respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations ; grandira la France.

Cette république s' appelle la civilisation. Je suis prêt à dévouer ma vie pour l' établir.

D'après Victor Hugo, profession de foi en vue des élections à l'assemblée constituante de la 2nde République (affiche de 1848).

Sources : illustration (http://www.hs-augsburg.de/~harsch/gallica/Chronologie/19siecle/Hugo/hug_conc.html) et texte (<http://www2.cndp.fr/laicite/pdf/hugo.pdf>).

Des doct illustratifs et
des citations

Dessin de Victor Hugo, « Le pendu » : dans ses dessins comme dans ses œuvres, Hugo est un farouche opposant de la peine capitale. La 2nde république l'abolit en matière politique.

Source de l'illustration: [Wikipedia](#) ou [culture.gouv.fr](#)

« Le pendu », dessin de Victor Hugo



→ En quoi ces idées le rapprochent-elles des républicains ? (contextualisation)

Doc 2 : Les révolutions de 1830 et 1848 selon deux républicains

• La révolution de 1830 d'après Louis Blanc (*Histoire de ma vie, in manuel Belin 4^e éd 2002 p 155*)

Le 27 juillet : Le matin, la police, conformément aux ordres reçus, met hors d'usage les presses du journal « le Temps ». La nouvelle gagne tous les quartiers de la capitale. Les premières barricades se dressent.

Le 28 juillet : La population s'arme et les combats commencent. Charles X refuse de retirer les ordonnances* (*Les ordonnances de Charles X du 25 juillet 1830 : dissolution de la chambre des députés, limitation du suffrage censitaire, suppression de la liberté de la presse*)

Le 29 juillet : toute la ville est couverte de barricades. Une partie de l'armée passe du côté des insurgés. Mais déjà, le palais des rois était au pouvoir du peuple. Le Louvre était pris.

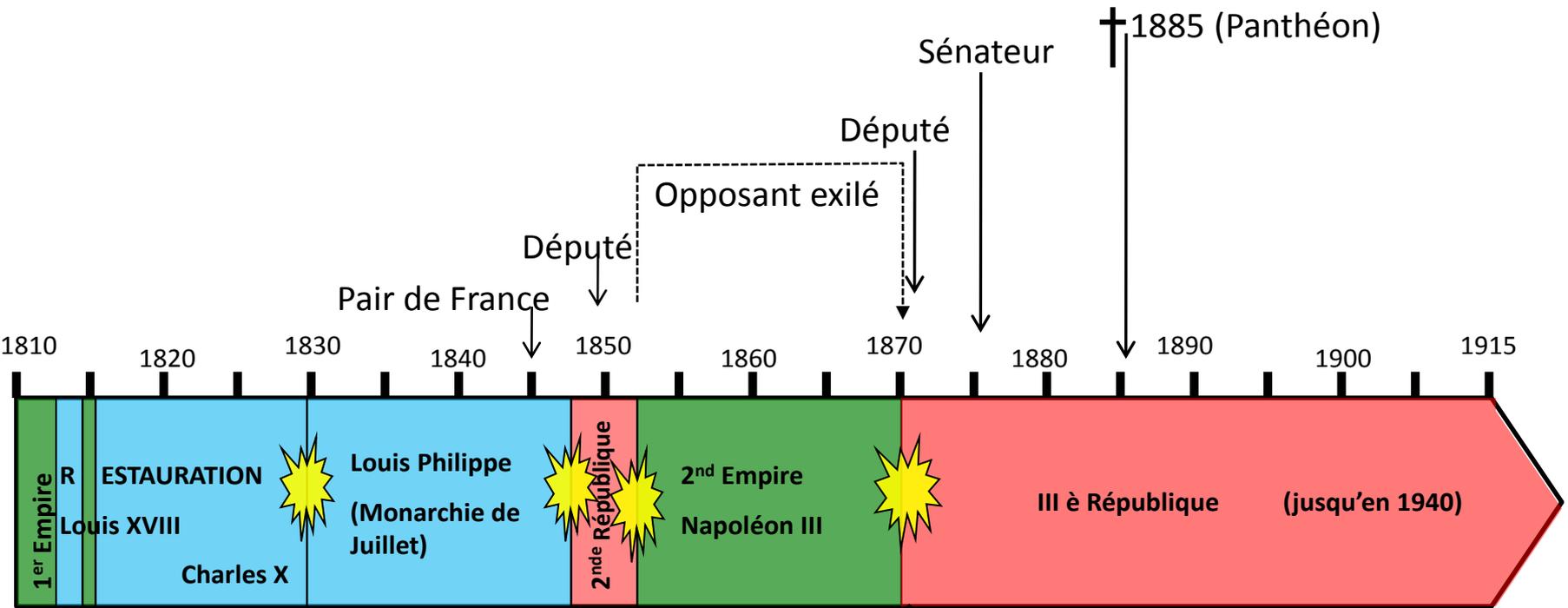
• La révolution de février 1848 d'après Lamartine (*Histoire de la révolution de 1848, ed 3, T 1, sur gallica.bnf.fr*)

Louis Philippe avait rétréci la démocratie à 300 000 électeurs et laissé en dehors de l'action politique le reste de la nation. On avait, fin 1847, décidé de réunions politiques sous la forme de banquets. Un banquet devait avoir lieu à Paris : le ministère annonce qu'il dissipera la manifestation par la force. La journée du 23 voit s'élever quelques barricades. Le 23, vers 10 heures du soir, un petit groupe de républicains rejoint par des ouvriers et des hommes du peuple, s'enfonça dans la rue de Choiseul. Un bataillon barrait le boulevard. Les soldats tirent. On ramasse les cadavres, on les groupe sur un tombereau, les bras pendants ; on les promène à la lueur des torches dans les rues. Au spectacle de ces victimes, les quartiers se lèvent, courent aux cloches, dépaient les rues, multiplient les barricades. Au matin du 24, la garde nationale rejoint l'insurrection, la place du palais royal est prise par le peuple. L'heure emportait le trône avec ses conseils, il n'y avait plus qu'un mot qui correspondit à l'urgence de la situation : l'abdication !

➤ Présenter les documents.

➤ Pour quelles libertés les français se soulèvent ils en 1830 et 1848 ?

➤ En quoi leurs idées correspondent-elles aux convictions de Victor Hugo ?



↑
**Deux révolutions
 (1830 et 1848) pour
 les libertés**

↑

 Empire

 Monarchie constitutionnelle/parlementaire

 République

 Troubles (révolutions; guerre)

1. Quels sont les principes / valeurs de Hugo ? En quoi cela le rapproche-t-il des Républicains ?

Un bilan possible :

Entre 1815 et 1848, les français, à l'exemple de Victor Hugo, s'éloignent de la monarchie, qui n'a pas su respecter les libertés (liberté de la presse et liberté de réunion). C'est pour le maintien de ces libertés que le peuple s'est soulevé en 1830 et en 1848.

Hugo se rapproche des républicains par ses convictions sur la liberté, la liberté de la presse, l'égalité des hommes et la démocratie. Ses idées se retrouvent dans deux mesures de la 2nde république : **l'abolition de l'esclavage et le suffrage universel (1848)**.

2. Victor Hugo : un homme en colère

➤ Les documents de travail

Doc 1 : Illustration de Ernest Dargent pour « Le crime du 2 décembre » de V Hugo, paru à partir de 1877

(Source : histoire-image.org)

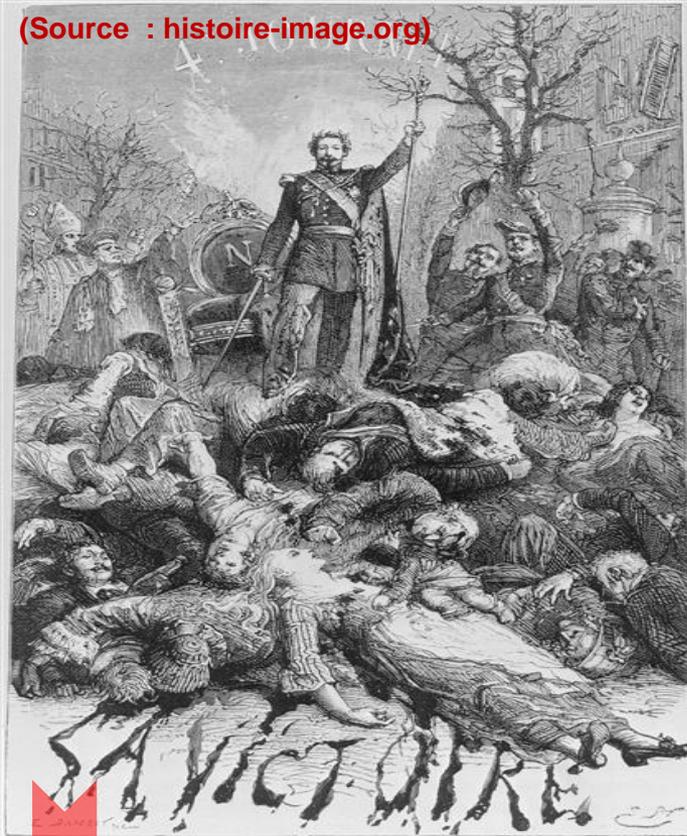


Illustration visible sur <http://www.journaux-collection.com/fiche.php?id=478941> (ou brochure du CNDP, « Victor Hugo, témoin et acteur de son siècle », 2002, accompagnement éducatif de l'exposition commémorative)

Doc 2 Tract dénonçant la censure sous le 2nd empire

Doc 3 : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai »

(Déclaration d'Août 1859 par laquelle Hugo refuse l'amnistie de Napoléon III alors que l'empire se libéralise).

Doc 4 : Le programme de la Commune

« La Commune implique, comme force politique, la république, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaires ; la liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir et de s'associer ; la souveraineté du suffrage universel ; le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires ou magistrats ; la propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel ; l'organisation d'un système d'assurance contre tous les risques sociaux, y compris le chômage et la faillite. » (d'après le manifeste du comité central des 20 arrondissements de Paris, 26 mars 1871)

Doc 5 : Lettre du 28 avril 1871 adressée par V Hugo au journal Le Rappel :

« Faire éclater un conflit à une pareille heure ! La guerre civile après la guerre étrangère ! Ne pas même attendre que les ennemis soient partis ! Amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue ! Donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre dévorant, et que ce cirque soit la France ! »

F / Arts Pl.
HIDA

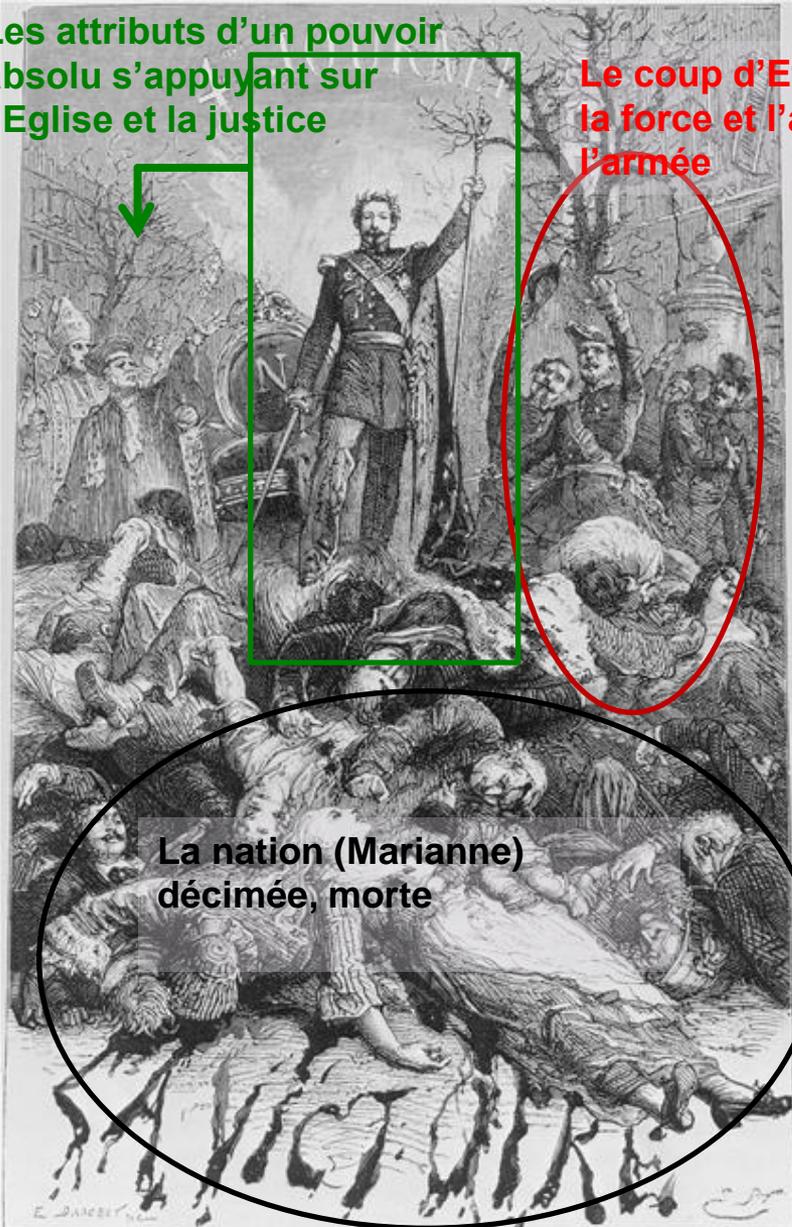
+ parole /
récit du
professeur

Doc 1 Ernest Dargent, illustration pour « L'histoire d'un crime » récit par V Hugo du coup d'Etat du 2 décembre 1851

(Source : histoire-image.org)

Les attributs d'un pouvoir absolu s'appuyant sur l'Eglise et la justice

Le coup d'Etat : le recours à la force et l'appui sur l'armée



La nation (Marianne) décimée, morte

Approfondissements possibles

Selon les choix de l'enseignant, le document ci-contre peut être **mis en relation** avec le *décret du 2 décembre 1851* mais aussi avec « *La Liberté guidant le peuple* » de E Delacroix.

- Présenter le doc 1. Quels pouvoirs possède napoléon III ? Comment est représentée la nation ? Sur qui/quoi s'appuie-t-il ?

Doc 2 Tract dénonçant la censure sous le 2nd empire

Illustration visible sur <http://www.journaux-collection.com/fiche.php?id=478941> (ou brochure du CNDP, « Victor Hugo, témoin et acteur de son siècle », 2002, accompagnement éducatif de l'exposition commémorative)

Doc 3 : « Fidèle à l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de ma conscience, je partagerai jusqu'au bout l'exil de la liberté. Quand la liberté rentrera, je rentrerai »

(Déclaration d'Août 1859 par laquelle Hugo refuse l'amnistie de Napoléon III alors que l'empire se libéralise).

(Source : senat.fr)

➤ **Quels reproches Hugo dresse-t-il envers le régime de Napoléon III ? (docs 1, 2, 3)**

- ⇒ Pouvoir absolu/autoritaire
- ⇒ Pas de libertés nott presse
- ⇒ amnistie pour les opposants refusée par Hugo qui doute de la réintroduction des libertés : pas de confiance dans le régime

➔ *A associer à un document pour rappeler le développement du pays et apporter des nuances.*

→ Une reprise du récit par le professeur sur les événements de 1870-1871 pour replacer les documents suivants en contexte

Doc 4 : Le programme de la Commune

« La Commune implique, comme force politique, la république, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaires ; la liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir et de s'associer ; la souveraineté du suffrage universel ; le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires ou magistrats; la propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel ; l'organisation d'un système d'assurance contre tous les risques sociaux, y compris le chômage et la faillite. » (d'après le manifeste du comité central des 20 arrondissements de Paris, 26 mars 1871)

Source : cliotexte

Doc 5 : Lettre du 28 avril 1871 adressée par V Hugo au journal Le Rappel :

« Faire éclater un conflit à une pareille heure ! La guerre civile après la guerre étrangère ! Ne pas même attendre que les ennemis soient partis! Amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue ! Donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre dévorant, et que ce cirque soit la France ! »

Source : M Winock, « Victor Hugo dans l'arène politique », Bayard, 2005, p 95

- Présenter les deux documents 4 et 5
- Quelles idées se retrouvent chez Hugo (cf « Profession de foi » de 1848) et chez les Communards ?
- Que leur reproche cependant Hugo ?

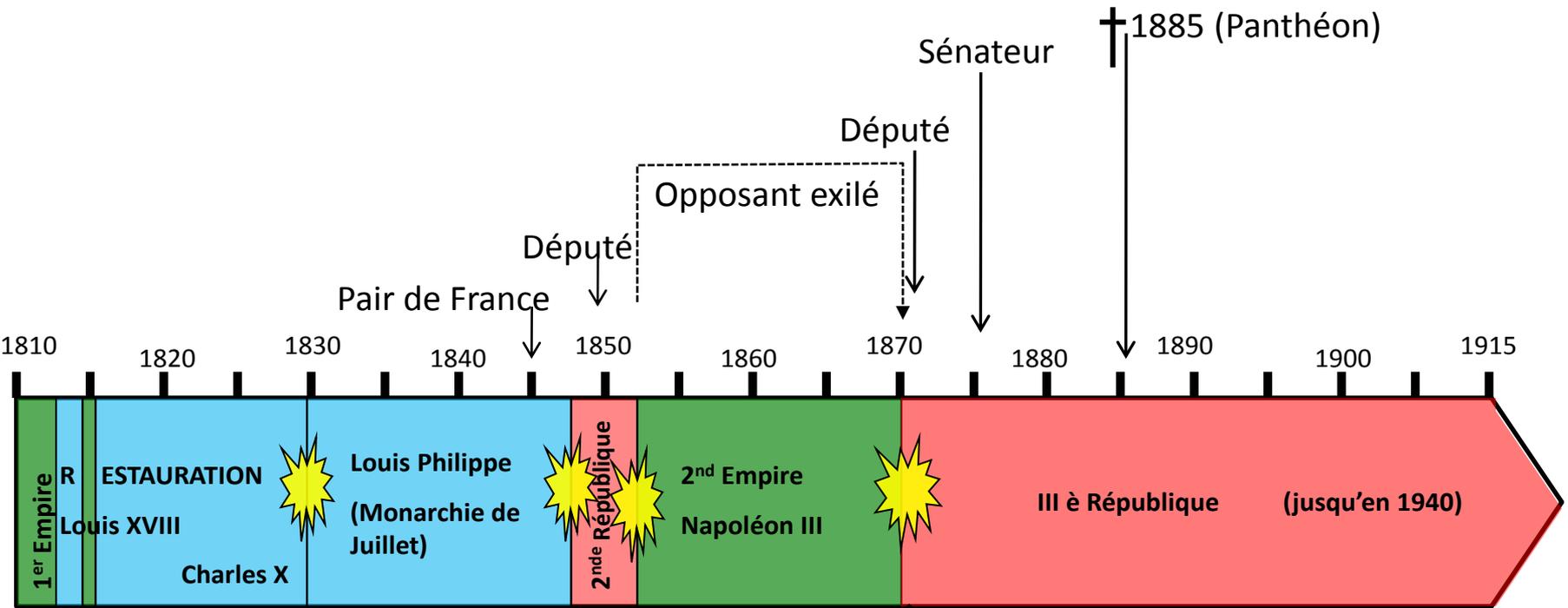
*Des documents illustratifs disponibles
sur la Commune → voir Wikipedia*

*L'ombre des crimes commis en 1871
plane sur les débuts de la III^e
République. Victor Hugo , élu
sénateur à partir de 1876, propose
trois fois un projet de loi d'amnistie
pour effacer les traces de la guerre
civile. Ce projet n'aboutit qu'en 1880.
Ci-dessous, des communards
exécutés lors de la « semaine
sanglante »(21-28 mai 1871) lors de
la répression menée par Adolphe
Thiers.*

2. Les colères de Hugo

Bilan possible :

Hugo dénonce le coup d 'Etat de Louis Napoléon Bonaparte qui enterre la 2^{nde} République et met en place un régime autoritaire (2nd empire). Il choisit l'exil, *d'où il déchaîne sa colère contre Napoléon III*, alors que d'autres opposants sont déportés. Cependant, le développement économique assure à Napoléon III le soutien de la population. Bien que l'empire devienne plus libéral, Hugo ne rentre que lorsque la III^e république est proclamée, le 4 septembre 1870, après la capitulation face à la Prusse. Mais la naissance de cette république, dans un contexte de défaite (perte de l'Alsace-Lorraine) et de guerre civile (la Commune) est douloureuse : face aux tumultes, Hugo prend du recul.



« Cent-jours »

Deux révolutions (1830 et 1848) pour les libertés

Guerre franco-allemande et Commune *

Empire

Monarchie constitutionnelle/parlementaire

République

Troubles (révolutions; guerre)

3. « Mourir en République » (M Winock)

Doc 1 : 1881- 1882 : les lois scolaires de Jules Ferry, ministre de l'instruction publique

Loi de 1881 :

« Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques »

Loi de 1882 :

« Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté, Le Président de la République promulgue (signe) la loi dont la teneur suit :

Art. 2.- Les écoles primaires publiques fermeront un jour par semaine, en plus du dimanche afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.

Art 4 . L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6ans à 13 ans. »

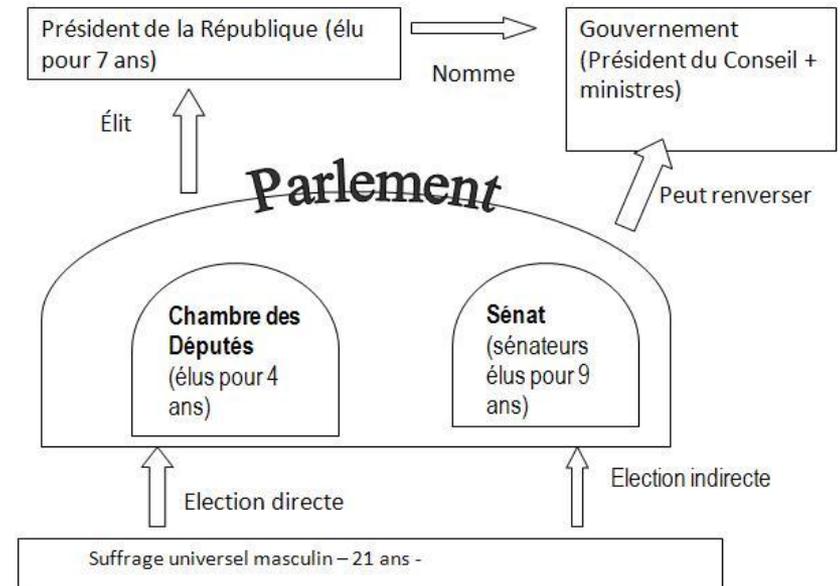
Doc 2 : Les idées de Victor Hugo Source : senat.fr

« L'enseignement primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant qui [...] se confond avec le droit de l'État (...) Voici donc, selon moi, l'idéal de la question : l'instruction publique et obligatoire. Un grandiose enseignement public, donné et réglé par l'Etat » (Victor Hugo, discours 1850)

V Hugo recevait chaque semaine des enfants pauvres (photo ci-dessous)



Doc 3 : Le fonctionnement de la IIIè République



Doc 4 : Loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905)

Art 1 La république assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

Art 2. La République ne reconnaît, ne salarie aucun culte. En conséquence seront supprimés du budget de l'Etat des départements et des communes toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

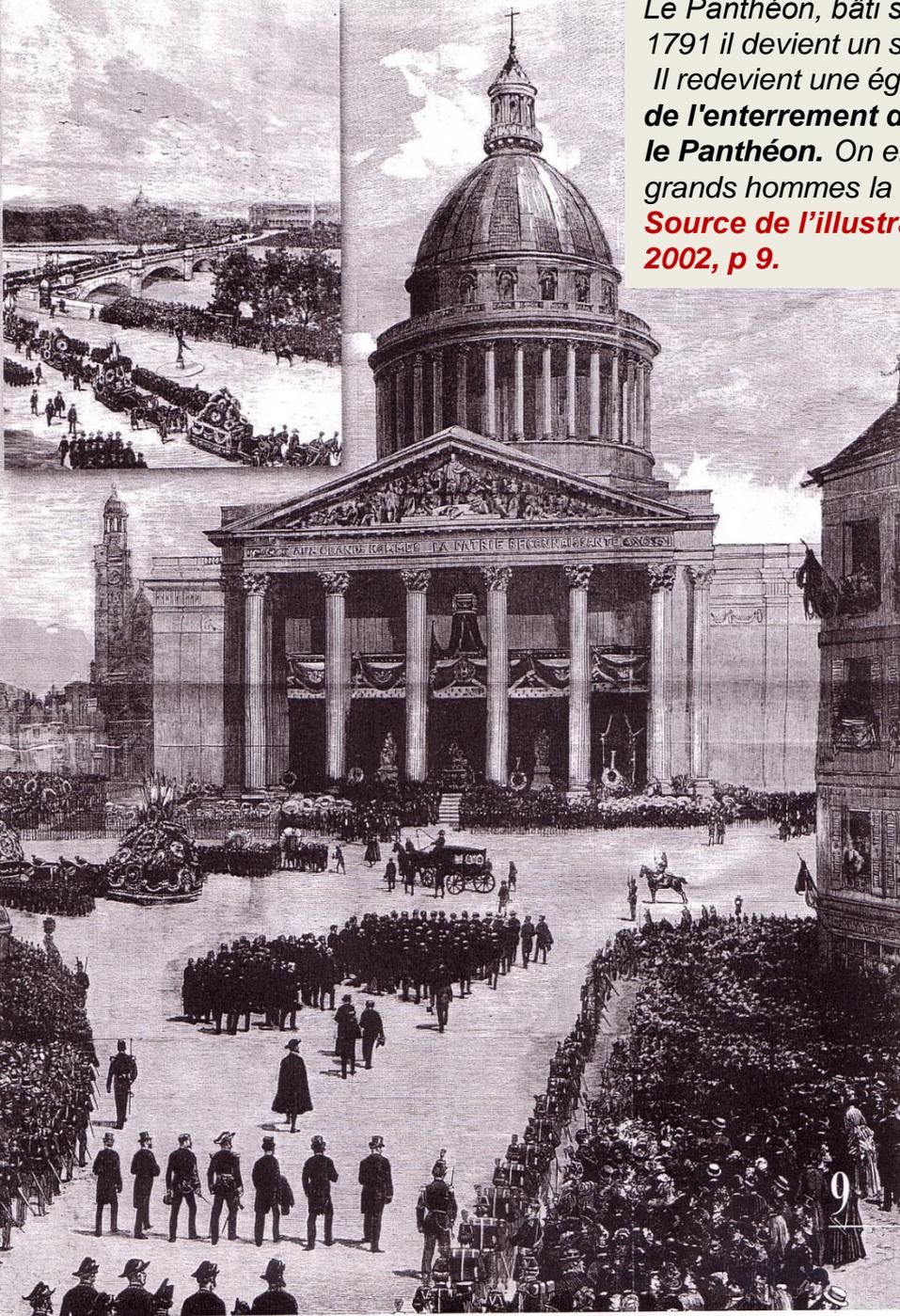
Art 30 L'enseignement religieux ne peut être donné aux enfants âgés de 6 à 13 ans inscrits dans des écoles publiques, qu'en dehors des heures de classe.

Un questionnement associé aux documents :

- **Doc 1 et 3 : Présentez le doc 1. Quelles fonctions respectives occupent alors Jules Ferry et Victor Hugo ?**
- **Doc 1 : Quelles sont les principales mesures prises en 1881-1882 ?**
- **Doc 1 et 2 : Quelle position a pu avoir Hugo par rapport à cette loi ? (justifier)**
- **Doc 1, 2, 4 : en quoi la loi de 1905 correspond-t-elle aux idées de Hugo (mort en 1885) et de Ferry (mort en 1893)?**

Le Panthéon, bâti sous Louis XV était à l'origine l'église Sainte-Geneviève. En 1791 il devient un symbole républicain comme sépulture des "Grands Hommes". Il redevient une église de 1814 à 1830, puis de 1851 à 1885. **C'est à l'occasion de l'enterrement de Victor Hugo, en 1885, que l'église redevient finalement le Panthéon.** On enlève le mobilier religieux et on remet l'inscription « Aux grands hommes la Patrie reconnaissante ».

Source de l'illustration : Victor Hugo, témoin et acteur de son siècle, CNDP, 2002, p 9.



Repérer sur l'image le Panthéon, symbole de la République, le cercueil des pauvres, la foule.

=> En quoi les obsèques de Hugo symbolisent elles l'enracinement de la république ?

- Il est enterré dans un monument à la gloire de la République
- La foule nombreuse adhère à des valeurs qu'il a défendues par son action politique et ses écrits
- > à partir des années 1880 la république est enracinée

-> possibilité de synthèse 3 [avec les autres grandes lois (presse, réunion...)]

3. « Mourir en République » (M Winock)

Synthèse 3 : possibilité

Dans les années 1880, la République s'enracine dans le pays. Hugo, très âgé, alors sénateur, peut participer aux discussions des lois votées par le parlement. Beaucoup de grandes lois votées alors correspondent à ses idées, comme les lois Ferry de 1881-1882 qui consacrent une école primaire obligatoire, gratuite et laïque. D'autres lois proclament la liberté de la presse, de réunion, limitent le travail des enfants, créent le service militaire pour tous les jeunes français. La loi de 1905 sépare la religion de la politique : elle consacre la laïcité * de notre pays. Cette loi est adoptée bien après la disparition de Hugo mais correspond à ses idées : elle témoigne des tensions opposant les républicains anticléricaux et le clergé qui culminent sous la III^e république.

→ L'exemple de Hugo, son enterrement au Panthéon (1885) témoignent de l'enracinement du régime républicain dans notre pays.

4. Une fois installée, la république conserve-t-elle ces principes ?

Doc 1



J'accuse le lieutenant colonel du Paty du Clam, d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, et d'avoir défendu son œuvre néfaste depuis trois ans, par les machinations les plus coupables. J'accuse le général Billot (ministre de la guerre avril 1896) d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre l'arche sainte, inattaquable. J'accuse enfin le premier conseil de guerre (de 1894, qui jugea Dreyfus) d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais point, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose me traduire en cour d'assise et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Doc 2



A partir de l'année 1898 un climat passionnel marque ce qui devient « l'Affaire ». Le Petit Journal Illustré (ill ci-contre) reproduit une bagarre à la Chambre des députés entre Jean Jaurès, député socialiste et un député monarchiste.

Jaurès s'engage dans un livre, « Les preuves » proclamant l'innocence du capitaine Dreyfus. Ludovic Trarieux, sénateur, mobilise de très nombreux intellectuels dans la « Ligue des droits de l'Homme » : « Le condamné de 1894 n'est pas plus juif à nos yeux que tout autre, à sa place, ne serait catholique, protestant ou philosophe. Nous ne voyons en lui qu'un citoyen dont les droits sont les nôtres ». Il s'agit de défendre « les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de justice énoncés dans la déclaration des droits de l'homme de 1789 ». Le camp des « Dreyfusards » est en place... et peut aller jusqu'au duel, comme le fit Clémenceau (député radical) contre Drumont (député nationaliste et antisémite).



Doc 3

Caricature de Caran D'Ache (le Figaro,, 1898) : l'auteur fait partie de la « Ligue de la Patrie Française », nationaliste et antisémite. Les « antidreyfusards » se mobilisent aussi.



**Sources : assemblee.nationale.fr
Et dreyfus.culture.fr/fr/index.htm**

Démarche proposée :

-- un récit du professeur appuyé sur une illustration pour contextualiser l’Affaire Dreyfus

-- un questionnement sur les documents :

- a) *Présenter le doc1. Que reproche Zola au gouvernement (militaires et ministres)?*
- b) *Qui sont les hommes qui s’engagent aux côtés de Dreyfus ? Quelles sont leurs fonctions ?*
- c) *Doc 1 et 2 : Au nom de quels principes défendent-ils Dreyfus ? En quoi ces convictions sont elles proches de celles de Hugo ?*
- d) *Doc 1 et 2 : Comment communiquent-ils leurs idées ?*
- e) *A l’aide des 3 docts, précisez quelles divisions cette affaire produit dans le pays.*

-- une reprise du récit par le professeur pour présenter l’épilogue de l’Affaire

Epilogue du point 4 :

(Illustration)



Source ; assemblée nationale.fr

Pour Alfred Dreyfus

1899 : gracié ;

1900 : loi d'amnistie mettant fin à toutes les poursuites judiciaires ;

1906 : innocenté / réhabilité (Jaurès a relancé le débat en 1903)

Pour la République

Juin 1908 : Transfert des cendres d'Emile Zola (mort en 1902) au Panthéon.

La décision et la cérémonie sont très contestées. Dreyfus, retraité, y assiste en civil .

L'affaire Dreyfus (1894-1906) est un exemple qui montre que la république est un régime politique stable, mais que ses valeurs peuvent à tout moment être menacées lors de crises graves. Elle témoigne d'un antisémitisme profond et latent mais aussi du combat d'hommes d'horizons différents, politiques ou littéraires, qui s'engagent, comme Hugo l'avait fait durant sa vie, au nom de valeurs qu'ils défendent.

Une proposition d'évaluation : rédiger à partir d'un sujet

- faire une introduction
- mobiliser, trier et classer des faits/ des idées sur un brouillon
- raconter (où ; quand ; qui/quoi/que / comment) et expliquer (répondre à la question « Pourquoi ? ») => questionner le sujet / réfléchir
- rédiger : intro sous forme de question, ne pas utiliser de pronoms, au présent/passé composé
- utiliser /réinvestir un vocabulaire approprié :

monarchie parlementaire /République /empire/pouvoir absolu

Insurrection/Commune

libertés (égalité, vote, censure, réunion, presse, conscience)

suffrage (censitaire/ universel)

régime parlementaire / parlement

Député

radical/ nationaliste/socialiste

clérical /anticlérical

antisémite

Panthéon

→ Retenir : QQCOQP

OU ?

France

QUAND?

1880-1914

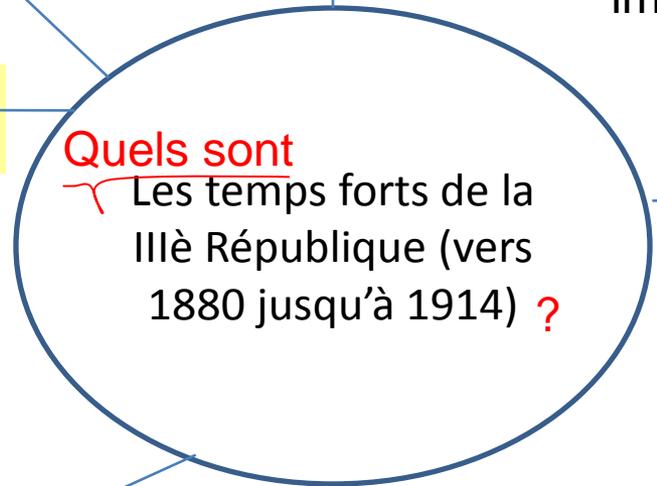
QUOI?

III^e République
Définition /naissance
douloureuse
Durée / dates

Temps forts : moments importants + **ou** -

Pourquoi ces moments sont ils importants ? (expliquer)

-Laïcité : valable de ns jrs
- crises profondes mais pas de disparition du régime (# régimes précédents) : République ancrée



QUOI / QUE ?= quels « temps forts » pour cette république ?

Instruction primaire et laïcité : lois Ferry ; anticléricalisme loi 1905

-De grandes lois (correspondant aux idées de V Hugo)

- l'affaire Dreyfus

COMMENT ces temps forts se produisent ils ? (déroulement)

- Lois votées par le parlement

- Enracinent la république en France en construisant des droits et des libertés

- Le débat peut-être violent et durer longtemps : cléricaux et anticléricaux / Dreyfusards et anti Dreyfusards => mobilisation d'écrivains et d'hommes politiques au nom de la justice, de la vérité , des droits de l'homme cf Zola/ Jaurès ; des luttes violentes (politiques/société)

Proposition de sujet pour raconter et expliquer

Les essentiels parmi une bibliographie et une sitographie très abondantes :

▪ Ouvrages de travail :

- TDC 827 (1^{er}-15 janvier 2002) « Hugo, du cœur à l'œuvre »
- « Victor Hugo, témoin et acteur de son siècle », CNDP, 2002 (accompagnement pédagogique de l'exposition au sénat)
- Michel Winock, « Victor Hugo dans l'arène politique », Bayard, 2005.

▪ Quelques sites utiles:

- Cliotexte :<http://icp.ge.ch/po/cliotexte>
 - Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/index.asp>
 - Le Sénat : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D24/hugo.html>
 - Le ministère de la culture :
<http://www.victorhugo2002.culture.fr/culture/celebrations/hugo/fr/index1.html>
<http://www.dreyfus.culture.fr/fr/index.htm>
 - La Bibliothèque Nationale : <http://expositions.bnf.fr/hugo/>
 - Le site l'Histoire par l'image : histoire-image.org
 - Sur les caricatures : <http://www.caricaturesetcaricature.com/article-10505261.html>
- ### ▪ Pour aller plus loin :
- Actes du colloque de Besançon (2002), « Hugo politique », dir JC Caron, A Stora-Lamarre PUFC, 2004
 - Colloque « Hugo, le droit, la politique, la société », univ Toulouse 1, 2002
 - L'université de Jussieu (Paris 7) : http://groupugo.div.jussieu.fr/Default_Etudes.htm
 - La revue XIX^e siècle : <http://rh19.revues.org/>